



CfpcBE20210204PV22

**BUREAU EXECUTIF
PROCES-VERBAL N° 22
REUNION DU JEUDI 4 FEVRIER 2021
PAR VISIOCONFERENCE**

Membres présents : Francis AUBERTIN (trésorier), André LECLERCQ (président), Thierry MESSINA (secrétaire général), Claude PIARD (vice-président), Bernard PONCEBLANC (vice-président délégué), Jean VINTZEL (vice-président), Edith ZITOUNI (secrétaire générale adjointe).

Invité présent : Bernard MACCARIO (personnalité qualifié).

Membres excusés : Denis DAUNE (vice-président), Odette DURAND (vice-présidente).

I. Ouverture par le président

André Leclercq ouvre la séance à 10h00 en excusant les absents. Erich Batailly ne pouvant terminer son mandat, le président propose de coopter un membre sur ce poste (afin de gérer les adhésions par exemple) pour les deux mois restants.

2. Actualités

2.1. Evolution de la situation sanitaire

Les récentes décisions gouvernementales ne modifient en rien notre fonctionnement actuel.

2.2. Congrès du CNOSF le 25 janvier 2021

Thierry Messina représentait le président à cette occasion. Très forte mobilisation des fédérations invitées (79). Cette réunion a eu pour objet principal de proposer une position unitaire du mouvement sportif fédéral concernant la proposition de Loi Sport et Société. Pour autant, le monde du sport a en ce moment quelques préoccupations plus urgentes qu'un nouveau projet de loi... Mais fallait-il pour autant se taire ? Le Mouvement sportif a préféré à une très large majorité (entre 87 et 95%) se prononcer sur des modifications de cette proposition (amendements présentés au Ministère des Sports) afin de la rendre plus présentable et acceptable par ceux qui devront l'appliquer !

2.3. CDOS de Vendée

Vive réaction de notre Président et soutien unanime contre le CDOS de Vendée au sujet d'un panneau d'exposition présentant le thème Pierre de Coubertin et la participation des femmes aux Jeux olympiques. Présentation maladroite et malheureuse sur le « faux antiféminisme » du rénovateur des J.O. S'il était bien de son temps dans ses réserves sur la participation des femmes aux J.O., Pierre de Coubertin était nettement en avance quant à la place de la femme dans la société !

Cet affichage est inacceptable venant de la part d'un organe déconcentré du CNOSF ! Le CDOS de Vendée a été prié de corriger ce panneau et de respecter l'histoire.

Maison du Sport Français

3. Activités

3.1. Projet de rencontre CFPC - CROSIF - Conseil régional d'Ile-de-France

Une réunion en visioconférence est programmée le mercredi 10/02 de 14h00 à 15h00 pour finaliser la mise en place opérationnelle du Cercle Ile-de-France Pierre de Coubertin en présence du Conseil Régional et du CROSIF.

3.2. Le point sur nos publications

Claude Piard confirme la sortie de notre prochaine Gazette avant notre Assemblée générale du 1^{er} avril prochain.

3.3. Dossier Mécénat de compétence

Une réunion en visioconférence s'est tenue le 2 février dernier, laquelle a permis d'avancer sur ce dossier. André Leclercq, Anne-Sophie Thébault et Thierry Messina étaient présents au titre du CFPC. Cet entretien a confirmé un intérêt commun à mettre en place un mécénat de compétence. Une personne présente à cette visioconférence a été identifiée. Nous avons convenu de nous revoir très prochainement afin de dégager précisément les missions de cette personne et finaliser la convention qui liera le CFPC au Crédit Mutuel.

3.4. Contact avec la Direction de la Culture de Paris 2024

Après un premier échange entre notre président et Pierre-Yves Bérenguer (Responsable des opérations culturelles à la Direction de la Culture), une réunion se tiendra le 23 février prochain pour envisager une éventuelle collaboration avec le COJOP Paris 2024.

3.5. Colloque de Nice 2021

Bernard Maccario souligne la bonne évolution de ce dossier. A noter les points suivants :

- L'enregistrement des premières communications : 2 intervenants venant d'Angleterre et du Qatar sur la dimension éducative, contribution de *Génération 2024* et des *Amis du Musée du Sport*, contact avec Laurence Munoz pour un investissement « tables rondes » et un passage de témoin en fin de colloque pour celui de « *Calais 2023* » ;
- En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, une possibilité d'associer un plus grand nombre de participants avec une présence virtuelle est envisagée ;
- Encore un manque de lisibilité en matière de subventions ;
- La présence de personnalités telles que Thierry Terret et Jean Durry. Ce dernier sera sollicité par notre Président pour une publication sur le thème de ce colloque.

Par ailleurs, Jean Vintzel précise que l'Assemblée générale électorale de l'AFAO programmée le 15/10 après-midi pourrait se tenir finalement en visioconférence.

3.6. Le point sur nos finances

Le lancement des cotisations 2021 a été adressé à tous. Un reçu sera systématiquement envoyé à tous les contributeurs en même temps qu'une carte « adhésion 2021. Un endroit spécifique est réservé dans la boîte de messagerie électronique ComiteCoubertin@cnof.org pour stocker et gérer ces données.

En parallèle, un bon *Cerfa* sera envoyé à réception de chaque cotisation.

4. Organisation de l'Assemblée générale ordinaire et élective du jeudi 1^{er} avril 2021

Celle-ci se tiendra de 9h30 à 13h00 au plus tard en visioconférence avec l'aide d'un prestataire pour la partie élective (entre 12h00 et 13h00). L'acte de candidature au Conseil d'administration est finalisé et parviendra à tous les adhérents/structures deux à trois semaines avant la date limite prévue du dépôt des candidatures fixée au 17 mars 2021 à minuit pour respecter nos statuts.

En parallèle à cet acte de candidature, il sera également demandé à chacun de se positionner éventuellement pour le poste de Président du CFPC.

Par ailleurs, les rapports d'activité et financier seront envoyés en amont du 01/04 pour permettre une prise de connaissance afin de gagner du temps au moment de leurs adoptions en Assemblée générale. Seul, le rapport moral du président sera présenté le jour même.

En outre, compte tenu du format de cette Assemblée générale, la remise des premiers récipiendaires des Coubertin (or, argent et bronze) se tiendra dès que l'occasion « présentielle » se présentera. Une liste des personnes valorisées sera élaborée par André Leclercq et Jean Vintzel.

Pour finir ce point, le premier Conseil d'administration de la nouvelle mandature se tiendra au plus tard dans les 15 jours qui suivront l'Assemblée générale. Le principal point de l'ordre du jour sera la mise en place et l'élection du Bureau exécutif.

5. Points divers

5.1. Association « Amis du Château de Mirville »

Le CFPC prend acte de la décision du CNOSF de désigner André Leclercq comme le représentant de ce dernier au sein de cette association. Les membres du Bureau exécutif lui adressent leurs félicitations.

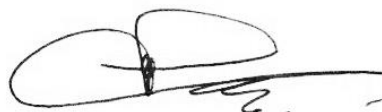
L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 11h30.

Le président,
président de séance



André Leclercq

Le secrétaire général,
secrétaire de séance



Thierry Messina